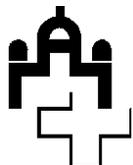


Bundesversammlung

Assemblée fédérale

Assemblea federale

Assamblea federala



21.201 cr Tribunal administratif fédéral. Élection de trois membres

Rapport de la Commission judiciaire du 26 août 2021

Conformément à l'art. 40a, al. 1, let. a, et al. 3, de la loi sur le Parlement, la Commission judiciaire (CJ) prépare l'élection des juges des tribunaux fédéraux et soumet ses propositions à l'Assemblée fédérale (Chambres réunies).

Candidat(s) proposé(s) par la commission

La CJ propose à l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) d'élire Mme **Susanne Christine Bolz-Reimann**, Mme **Regina Derrer** et M. **Thomas Segessenmann** aux postes de juges auprès du Tribunal administratif fédéral pour le reste de la période administrative 2019-2024.

Pour la commission :
Le président

Andrea Caroni

Contenu du rapport

- 1 Situation initiale
- 2 Considérations et décision du conseil prioritaire
- 3 Considérations de la commission



1 Situation initiale

La démission de Mme Maria Amgweg (Le Centre) et les départs à la retraite de Mme Christa Luterbacher (PS) et de M. Daniel Stufetti (UDC) ont entraîné trois vacances parmi les juges du Tribunal administratif fédéral. La CJ a donc mis au concours trois postes à un taux d'occupation de 80 à 100 % pour les cours III et IV, l'attribution d'un juge à une cour relevant de la compétence du tribunal. Elle cherchait trois juges de langue principale allemande. Elle a publié les annonces sur le site Internet du Parlement, sur le portail Emploi de la Confédération ainsi que dans les journaux *NZZ*, *Le Temps* et *Corriere del Ticino*. Les groupes parlementaires ont été informés de cette publication.

Vingt personnes, dont neuf femmes, ont fait acte de candidature. Sur proposition de sa sous-commission, la CJ a procédé, le 25 août 2021, à l'audition de sept candidats. Elle a ensuite retenu les candidatures de Mme Susanne Christine Bolz-Reimann (Les Verts), Mme Regina Derrer (Les Verts) et M. Thomas Segessenmann (PVL).

2 Considérations et décision du conseil prioritaire

Compte tenu de la formation et de l'expérience professionnelle de Mme Bolz-Reimann, de Mme Derrer et de M. Segessenmann et des compétences qu'ils ont démontrées lors de leur audition par la CJ, cette dernière s'accorde pour dire qu'ils remplissent tous trois les conditions requises pour exercer la fonction de juge au Tribunal administratif fédéral.

Mme Bolz-Reimann occupe depuis 2014 la fonction de greffière au sein des Cours IV et V du Tribunal administratif fédéral a ainsi acquis de solides connaissances dans les domaines concernés par la mise au concours. Elle a auparavant été active dans de nombreuses organisations ayant un lien avec le droit de l'asile.

Mme Derrer est active en tant qu'avocate depuis 2020. Auparavant, elle a été active en tant que greffière au sein du Tribunal pénal fédéral (2018 à 2020) ainsi qu'au Tribunal administratif fédéral à la Cour V (2014 à 2018). Elle a ainsi accumulé une longue expérience dans le domaine de l'asile.

M. Segessenmann occupe les fonctions d'adjoint juridique et de chef adjoint à l'Etat-major responsable de l'asile au Secrétariat d'Etat aux migrations depuis 2015. Il a travaillé en tant que chef de service au sein d'une association et de deux tribunaux en tant que greffier, le premier étant le Tribunal administratif fédéral.

Le fait que les trois candidats exercent ou aient déjà exercé la fonction de greffier auprès du Tribunal administratif fédéral et que, par conséquent, ils connaissent l'institution, parle également en leur faveur. En outre, l'élection de Mme Susanne Christine Bolz-Reimann (Les Verts), Mme Regina Derrer (Les Verts) et M. Thomas Segessenmann (PVL) compenseraient au moins en partie la sous-représentation actuelle des Verts (4,06 EPT) et du PVL (1.5 EPT) au Tribunal administratif fédéral.

Étant donné que tous les groupes parlementaires soutiennent les recommandations de la CJ, cette dernière a décidé, à sa séance du 16 septembre 2021, de proposer définitivement à l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) d'élire Mme Susanne Christine Bolz-Reimann, Mme Regina Derrer et M. Thomas Segessenmann.



3 Curriculum vitae

Susanne Christine Bolz-Reiman, née en 1970, de Konstanz (D), domiciliée à Kreuzlingen (TG)

Formations

2018

CAS Judiciaire, Université de Lucerne

1999

E.MA. in Human Rights and Democratization, Venise et Strasbourg

1998

2. Jur. Staatsexamen (Université de Constance)

1996

1. Jur. Staatsexamen (Université de Constance)

Activités professionnelles

Depuis 2019

Greffière et secrétaire présidentielle au TAF, Cour IV

2014-2019

Greffière au TAF, Cour IV

2007-2013

Cheffe de service « Protection », Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et membre de la direction

2001-2007

Juriste, service juridique, Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

2000-2001

Human Rights Officer, OSCE Mission Bosnia-Herzegovina

Regina Derrer, née en 1983, de Winkel (ZH), domiciliée à Winterthur (ZH)

Formations

2018

Formation de base en médiation, Konstanzer Schule für Mediation

2013

Brevet d'avocate du canton de Saint-Gall

2010



Master of Law, Université de Saint-Gall

2008

Bachelor en relations internationales, Université de Saint-Gall

Activités professionnelles

Depuis 2020

Avocate, centre d'information Frau und Arbeit, Weinfelden

2020

Cheffe conseil juridique Suisse centrale, Caritas Suisse

2018-2020

Greffière au Tribunal pénal fédéral, Cour des affaires pénales

2014-2018

Greffière au Tribunal administratif fédéral, Cour V

2013-2014

Avocate Assista Protection juridique

2009-2016

Collaboratrice scientifique et assistante à la chaire du droit international public et européen, Université de Saint-Gall

Volontariat

Depuis 2021

Mentor, AsyLex

Thomas Segessenmann, né en 1969, de Signau (BE), domicilié à Olten (SO)

Formations

2014

CAS Judiciaire, Université de Lucerne

1996

Licence en droit, Université de Fribourg

Activités professionnelles

Depuis 2014

Adjoint juridique / chef adjoint État-major Asile, Secrétariat d'État aux migrations

2013-2015



Chef services spécialisés Suisse, EPER

2009-2012

Greffier, tribunal administratif spécialisé, Argovie

2007-2009

Greffier au Tribunal administratif fédéral

2005-2006

Collaborateur juridique, Service de recours, DFJP

2001-2005

Secrétaire juridique, Commission suisse de recours en matière d'asile, Zollikofen

1999-2001

Collaborateur du service juridique, Organisation suisse d'aide aux réfugiés

1994-1999

Conseiller juridique pour des requérants d'asile, Freiplatzaktion, Zurich ; représentant des associations caritatives à l'audition des requérants d'asile, Caritas, Aarau